

VIVRE BULLETIN DE LIAISON POUR LA DÉFENSE DU DROIT D'ASILE ENSEMBLE

Réfugiés bosniaques et kosovars

Mobilisation contre les renvois

Révision de la loi sur l'asile

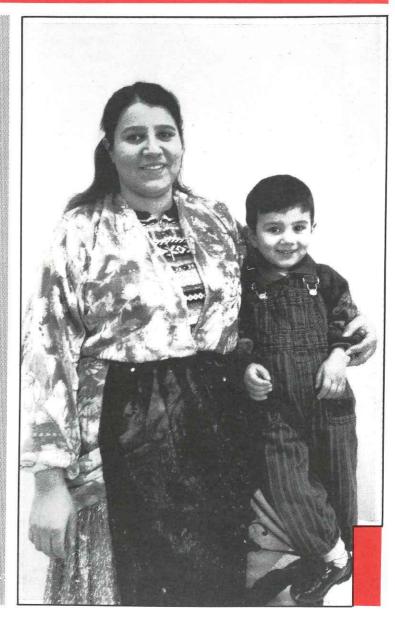
Les jeux sont faits

Accueil des naufragés kurdes

Un village italien montre l'exemple

Photo Simone Oppliger

Nº 67 - avril 1998



Récalcitrants ? Chiche



VIVRE ENSEMBLE Bulletin et centre de documen-

Silva, Francine Evêquoz, Adresse: Girard, Christophe Françoise Jacquemet-Brutsch, Monique Da Claudette Bovet, Yves Comité de rédaction: 1211 Genève 8 Case postale 177 tation sur le droit d'asile taz, Danielle Othenin-Tél. (022) 320 60 94

Isabelle Furrer Responsable:

latelmacher

Pour s'abonner: CCP 12-9584-1 ou Virer Fr. 20.- au

5 numéros par an Banque Coop GE cpt. 401612.290090-6/8440 A nos abonnés

accompagne ce numéro du printemps, pour tous ceux dont l'abonnement commence à cette période. Merci attendre notre appel. Ils nous évitent ainsi des frais admi-Le traditionnel bulletin ven a ceux qui s'en serviront sans

> Dans l'impossibilité de mentionner tous les organismes existants, nous nous limitons ici aux coordinations et aux principaux services. Tél. 022-733 37 57

Tél. 031-312 40 38 Case postale 5215 Coordination-Asile Suisse 3001 Berne

BERNE

Mercredi 14b.-16b 48 route de Morai **ELISA Jura bernois-Bienne** Permanence: 2502 Bienne

2501 Bienne 41 rue de Morat sur l'asile Office de consultation

Mercredi 10b.-12b. ermanence: Tél. et fax 032-323 20 12

FRIBOURG

Et sur rendez-vous

requérants d'asile Permanence juridique pour ermanence: rél. 026-425 81 13 tulle: lundi 14b.-16b. ribourg: mercredt 14b.-17b. 705 Fribourg rue du Botzet rue du Botzet

GENEVE

ue de Dardens

de défense du droit d'asile Case postale 110 Coordination genevoise Mardi 14b.-17b30 Vendredi 14b.-17b30 rél. 022-342 88 35 Case postale 177 ermanence: l4, rue du Village-Suisse ction Parrainage 211 Genève 8

Centre social protestant Réseau ELISA Tél. 022-807 07 00 Case postale 17 14, rue du Village-Suisse 1211 Genève 8 1211 Genève 7

Case postale 110 1211 Genève 7

Aiuto ai rifugiati casella postate 101 per il diritto d'asilo consulenza giuridica Associazione di 6833 Vacallo 6963 Pregassona Via delle Scuole 31 Tél. 091-942 00 08

Centre social protestant NEUCHATEL rue des Parcs

Coordination asile/NE Tél. 032-725 11 55 Case postale 456 2000 Neuchâtel

2300 La Chaux de Fonds Groupe accueil réfugiés Mardi 19b.-20b. Case postale 537 2000 Neuchâtel Permanence:

VALAIS

au Centre de rencontre

12 rue de la Serre

1 rue de Gravelone Case postale 2041 Centre Suisses-Immigrés Case postale 206 défense du droit d'asile Comité valaisan pour la Tél. 027-323 12 16 952 Sion

SOS-Asile/VD aux exilés (SAJE) Service d'aide juridique rél. 012-351 25 51 t rue Enning 1002 Lausanne Case postale 3928 002 Lausanne

undi 18b.-20b. ermanence: Hercredi 18b.-20b

dre ce qui se passe vraiment. On pense

sur la même recette: la construction être au départ que l'ancrage de l'arrêté sur l'asile. Cette révision, qui ne devait sages alarmants sur l'augmentation de sard si les quotidiens regorgent de mesémissaire. Ce n'est bien sûr pas un ha réfugiés -, mais ils se basent toujours Le Pen portent le même regard sur les raient être des délinquants potentiels. en Kosove: les nouveaux arrivants pour surveillance des frontières en pleine crise et police, le directeur de l'Office fédéra dans la loi des dispositions qui tenden naire, est devenue l'occasion d'insérei fédéral urgent de 1990 dans le droit ordi nière main à la révision totale de la lo moment où le Parlement met la der-Arnold Koller s'est à nouveau référé à ce tugié. Comme par un réflexe conditionné cantonales ne cessent d'intervenir er le chef du Département fédéral de justice la criminalité chez les requérants au d'une ligure repoussante comme bouc des relents nauséabonds - Blocher ou Ces discours contiennent non seulemen thème lorsqu'il a décidé de renforcer la donnant une image inquiétante du ré des réfugiés, les autorités et les polices journaux. Aiguillonnés par la droite dure d'asile délinquants ne fasse la une des siment pas une semaine sans que le thème des requérants epuis des mois, il ne se passe qua-

ciaux» et des «récalcitrants». qu'on appelle aujourd'hui des «aso laquelle on fourre allègrement tous ceux sont des criminels. Une catégorie dans d'asile, il n'y a qu'à dire que les réfugiés dit qu'il a la rage. Pour liquider le droi été aussi forte. Pour tuer son chien, on accentuer, jamais la manipulation n'a seurs, en même temps que des milliers que. Des milliers de Kosovars sont megne accord de rapatriement avec les d'accueil en termes préventifs, Arnold qui consiste à éloigner systématiquepoir, et tant d'autres avec eux. Et pout de Bosniaques sont poussés au désesnacés d'être renvoyés à leurs oppresdra des problèmes avant tout politiques. purement sécuritaires que l'on résourépéter: ce n'est pas avec des mesures autorités yougoslaves responsables de Koller préfère cependant signer un indigiliser encore plus en les séparant des nombre des délits en évitant de les fraleurs proches vivanten Suisse. On pourment les jeunes albanais de Kosove de par exemple à cette pratique aberrante, masquer l'extrême rigueur de cette po-La situation, aujourd'hui est dramati la terreur en Kosove! Il faut le dire et le leurs. Loin de réfléchir aux conditions rait pourtant avec certitude diminuer le itique, que la révision de la loi va encore

en sont l'occasion rêvée. chain référendum contre la loi révisée campagnes contre les renvois et le procoeur de s'affirmer comme tels. Les tout sens des valeurs devraient avoir à Tous ceux qui n'ont pas encore perdu Récalcitrants? Pourquoi pas au tond.

c'est le contenu de l'initiative UDC, pour-

qui inspire ces nouvelles restrictions tant rejetée en votation en décembre 96 Comment ne pas être effaré de voir que clairement à l'exclusion des réfugiés

Ch. Tafelmacher

qui permettraient de mieux compren-

donner au citoyen certaines explications

Dans tout cela, on se garde bien de

RÉFUGIÉS BOSNIAQUES

Mobilisation contre les renvois

par des groupes locaux, des amis, des voi-sins de familles bosniaques, et sous la grand pas, créant une tension insoutenable 9'000 réfugiés bosniaques se rapproche à Conseil fédéral pour le renvoi de quelque solidarités appelés à se prolonger bien au-Suisse romande, actions et mouvements de pression de l'opinion publique et de certains res. Dernier espoir: il n'est pas exclu que ment, la pression mise par les autorités compressent et s'effondrent psychologique-La date butoir du 30 avril 1998 fixée par le lour des actions de mobilisation en cours en parlementaires, les autorités fédérales ne suisses ne faisant que raviver leurs blessuleur arriver. De nombreux Bosniaques dé pour les intéresses qui ne savent ce qui va delà du 30 avril. inissent par assouplir leur position. Petil ace aux multiples actions lancées ici et la

u niveau suisse, une pétition demandant le non renvoi par la contrainte des Bos-

niaques lancée par l'Action parrainage de Genève, reprise par SOS-Asile Vaud et soutenue par la Coordination Asile Suisse (que vous trouverez encartée dans ce numéro) a été lancée, quelque mille signatures ont déjà été recueillies, notamment lors de stands tenus dans les rues par l'Action Parrainage durant les mois de mars et avril.

Des femmes dans la tourmente

Dans le canton de Genève et dans le canton de Vaud, des «Mères de Bosnie

seules avec enfants» se sont regroupées en association et elles ont lancé une pétition de soutien et une déclaration d'appui à l'intention des groupes féministes, pour pouvoir éviter à leurs enfants un déracinement supplémentaire et pour leur assurer un avenir décent (voir VE n° 66, février 98, p. 7).

Des renvois inhumains

Par rapport aux victimes de l'épuration ethnique qui se retrouveraient déplacées dans une autre région où ils n'ont pas de perspective d'insertion, comme l'a démontré récemment une enquête menée sur place par l'Université de Berne (voir VE n° 66, février 98, p.8), il s'est avéré que leur renvoi ne respecterait pas les exigences minimales de la jurispru-

Canada: asile pour cent réfugiés «suisses»

Les autorités canadiennes ont offert à cent personnes bosniaques à statut précaire et résidant en Suisse l'opportunité de se réinstaller au Canada, dans le cadre d'un programme négocié par le Bureau d'aide au départ/immigration de la Croix-Rouge genevoise. Un service parfois controversé dans sa collaboration à l'exécution des renvois, mais qui a su aussi développer depuis des années des relais utiles permettant à certains réfugiés déboutés de partir vers un pays tiers. Que le Canada, et semble-t-il aussi l'Australie, en soient à ouvrir leurs portes à des réfugiés «suisses», voila qui en dit long, hélas, sur notre politique d'asile.

dence en matière de fuite à l'intérieur du pays. Dans l'impossibilité de vivre décemment, ces déplacés seraient en

fait poussés à tenter de retourner dans leurs villages d'origine où ils seraient exposés à des exactions. A l'initiative du SAJE, le nouveau service d'aide juridique aux exilés vaudois, de nombreuses demandes de réexamen devraient être tentées sur cette base.

Jeunes en formation menacés

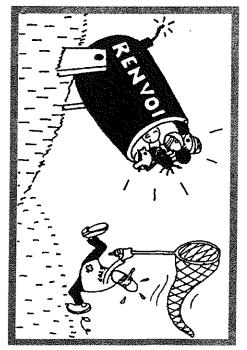
Les jeunes en formation ont également suscité des interventions particulières. Dans le canton de Vaud,

tendant à accorder des déadressée aux cantons et d'appuyer une demande ont également accepté par des familles qui desont eux aussi soutenus bourg, deux apprentis la poursuite de leur sénes Bosniaques et obtenir rainer trente et un jeumée, «Envol», pour parune association s'est forlementaires fédéraux lai. Une majorité de parmandent le report du déjour. Dans le canton de Fri-

als, pour que ceux qui suivent actuellement une formation puissent la terminer.
A Genève, un groupe d'enseignants solidaires des élèves menacés de renvoi s'est
constitué mi-février, en vue de susciter
des actions dans le milieu enseignant.
Suite à leurs démarches, dont notamment une pétition lancée dans le cadre
scolaire, la Société pédagogique genevoise et l'Association professionnelles des
enseignants du primaire se sont officiellement opposées à la politique de renvoi
des réfugiés bosniaques et kosovars.

Une situation confuse

Des demandes de permis B humanitaires ont également été tentées ici ou là, souvent appuyées par des groupes de soutien. Certaines ont été transmises à Berne par les cantons, où plusieurs ont déjà essuyé un refus (on connaît cependant au moins un cas positif!). Dans une circulaire interne du 23 janvier, l'Office fédéral des étrangers (OFE) a tenté d'inciter les cantons à ne pas entrer



en matière sur certains types de situations en esquissant une argumentation juridique plus que discutable.

D'ici à ce que les recours soient tranchés, c'est la confusion qui règne. Le porte-parole de l'Office fédéral des réfugiés (ODR) n'en a pas moins déclaré à la radio romande, le 1er mars, que ceux qui ne pouvaient compter sur un réseau social en Bosnie étaient des cas de rigueur pour lesquels on pouvait faire des exceptions.

Cas d'un déserteur: le cynisme de nos autorités Décision du 17 fevrier 1998 de l'Office des étrangers (OFE) se prononçant sur une demande de récxamen d'un ressortissant bosniaque, qui avait déserté du Conseil de défense croate (HVO); «Le fatt que M. K. a déserté le HVO n'est en l'occurrence pas eraiment déterminant. Diverses annistées ont été décrétées dans les territoires de l'ex-Yougoslavie à l'égard des déserteurs et des réfractaires (...). L'intéressé ne risque donc pas de sanctions au plan pénal. Certes, il rencontrera peut-être quelques difficulés lors de son retour dans sa région d'ort-gine puisqu'il pourrait être considéré comme un "traitre" par ses pairs. Ces difficulés ne suffisent cependant pas a considérer son renvot comme tillette ou inexigible.»

situation précaire où autorités suisses ne des réfugiés de seelles deviendraien nos autorités. ci-dessous). Il faut le D'autres choix sont doivent pas se débarconde catégorie dans dire et le répéter à pays les ont faits (voi possibles et certains fugiés bosniaques quel prix des rérasser à n'importe leur propre pays. Les

Isabelie Furrer

gration.

Un système de santé lacunaire

ment en ravivant les tensions sur le terrain l

ses demandes de prolongation ou de des problèmes de santé, de nombreusente la menace d'un renvoi pour des pour des personnes malades, ains représente un suivi médical en Bosnie pour les sensibiliser aux difficultés que problématique, le Centre social protes prodigués en Bosnie. En lien avec cette plupart des soins peuvent très bien être en affirmant un peu rapidement que la ble cependant mettre la barre très haut réexamen ont été déposées. L'ODR sem-En ce qui concerne les personnes ayant personnes qui ont fuit une guerre époutiques suscités par le stress que repréqu'aux multiples troubles psychosomatant de Genève a interpellé les médecins

Des retours oui, mais des retours volontaires dans la sécurité et la dignité, ne mettant pas les personnes dans une

9

RÉFUGIÉS BOSNIAQUES

La Belgique montre l'exemple

Pendant que les autorités suisses, en dépit d'un rapport d'évaluation des retours peu concluant (voir VE n°66, février 1998, p. 8) persiste à expulser les réfugiés bosniaques, la Belgique elle, a décidé en octobre dernier, d'accorder des autorisations de séjour illimitées aux Bosniaques. Une décision pleine d'humanité.

Considérant le fait que le gouvernement belge est convaincu
que les conditions de retour
forcé des personnes déplacées bosniaques ne sont pas remplies et qu'il faut
tenir compte du fait que la volonté de
retour de ces personnes est limitée,
qu'un grand nombre de ces personnes

se trouveront depuis plus de quatre ans sur le territoire belge à la fin de cette année (...), le gouvernement belge a décidé d'offrir aux personnes déplacées bosniaques la perspective d'obtenir une autorisation de séjour pour une durée illimitée.

L'octroi d'une autorisation de séjour pour une durée illimité est conditionné par l'intégration dans la société belge. (...) La personne déplacée bosniaque que l'Office des étrangers n'estimera pas suffisamment intégrée sera autorisée au séjour pour une durée limitée d'un an (...), afin qu'elle puisse réaliser cette inté-

Après cette année, si l'Office des étrangers estime que cette personne est suffisamment intégrée, il l'autorisera au séjour pour une durée illimitée. Dans le cas contraire, l'intéressé se verra délivrer un ordre de quitter le territoire, sauf s'il a un titre à séjourner en Belgique sur la base d'autres dispositions de la loi du 15 décembre 1980. (...)

L'administration doit éta-

blir un rapport d'intégration avec la précision nécessaire. En particulier, elle doit examiner si l'intéressé parle une des langues nationales, s'il travaille ou veut travailler, s'il a des enfants scolarisés en Belgique et/ou s'il est intégré de manière sociale et culturelle dans la communauté locale où il vit. La volonté d'intégration de

l'intéressé est également essentielle.» (Circulaire du 27 octobre 1997, publiée dans «Moniteur Belge» du 18/11/97, le journal officiel belge).

Et elle n'est pas le seule

Et la Belgique n'est pas le seul pays en Europe à avoir pris une mesure de ce genre. Selon «Migrations Europe» de février 1998, qui s'appuie sur des notes du Haut commissariat aux réfugiés, le 15 janvier dernier, le gouvernement autrichien a annoncé qu'aucun réfugié bosniaque ne serait renvoyé par la force.

Bosnie: deux millions de mines

La terre est minée en Bosnie, on parle de deux millions de mines. Des enfants, des civits, sont chaque jour victimes de l'arme des làches: la mine antipersonnei (on compte environ cinquante accidents par mois). La Campagne suisse contre les mines antipersonnel, la Croix-Rouge suisse et la Fédération suisse de déminage ont sur cette base demandé également à la Suisse de renoncer a tout renvoi forcé. Les populations renvoyées ne connaissent en effet ni les dangers des mines, ni les attitudes à avoir face à ces armes. Cette situation est particulièrement dramatique pour les enfants. Une sensibilisation préalable au retour et une accélération des programmes de déminage sont donc indispensables.

Ceux qui ne peuvent rentrer dans leur pays d'origine pourront rester et travailler en Autriche. L'Autriche a octroyé une protection temporaire à quelque 92'000 Bosniaques depuis mai 1992. Sur ce nombre, près de 65'000 disposent désormais de titres de séjour en tant que travailleur étrangers.

LE CONSEIL NATIONAL CONFIRME LE DURCISSEMENT DE LA LOI

Référendum: les des sont **DEC**S

à ceux qui ne supportent plus la transformament d'un referendum pour permettre entin nales ont donc décidé de préparer le lanced'une demi-douzaine d'organisations natiosupplémentaires réclamés par le Conseil national n'a pas su résister aux tours de vis renvois en Bosnie, en Kosove et ailleurs. La récolte de signatures étant pour cet été, une politique de rejet de le dire haut et fort tion toujours plus nette du droit d'asile en l'asile. Le 20 mars déjà, les représentants le bilan de la révision totale de la loi sur des Etats, et qui viennent aggraver encore Comme on pouvait le craindre, le Conseil len avec les campagnes en cours contre les l convient de s'y préparer intensément, en

condaires, il est désormais acquis que très dangereusement étendus. Le refus les cas de non-entrée en matière seroni pour quelques divergences seême si le dossier doit encore retourner aux Etats en juin

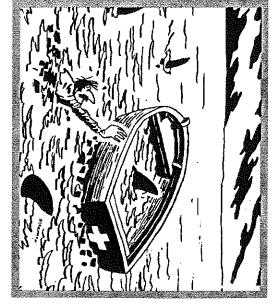
comme «sûrs» (c'était jusque-là le cas le plus problématique). ainsi que pour les réfugiés venant d'entrer en matière était déjà apde pays arbitrairement désignés refus de collaborer intentionne de deuxième demande d'asile, de plicable en cas de fausse identité,

auront bénéficié d'une protection ment et qui ne s'annoncent pas collaboration n'est pas intentioncas de figure: les réfugiés sans paentrée en matière même si la non dans les dix jours, et ceux qui nelle, et elle ajoute trois nouveaux piers, ceux qui entrent illégale-La loi prévoit désormais la non

> ral aura décidé de lever provisoire collective que le Conseil fédé-

Des procédures expéditives

ces cas. La seule possibilité qui subsiste en effet systématiquement retiré dans cette base sont pratiquement irréversiqui sont autant de centres de semi-désur la base d'auditions sommaires meentrée en matière est une procédure susous silence. Or, la procédure de non bles. Le droit à un recours suspensif es tention. Surtout, les décisions prises su nées dans des centres d'enregistremen perficielle, qui se joue en quelques jours rattrapage ont pratiquement été passées tion. Mais les modalités concrètes de ce matière s'il y a des indices de persecubémols. On entrera tout de même en Bien sûr, ces clauses ont été assorties de



ridique d'office, forse, sans assistance jusif. Comment ces rérité de recours pour est de s'adresser dans nisme le plus complet tombe ici dans le cy fugiés déboutés, à tuer cet effet suspententer de faire restiles 24 heures à l'autoheures?L'Etat de droi requête dans les 24 muleront-ils une telle peine arrivés en Suis-

Un statut précaire

grand. On a finalenisme n'est pas moins visoire collective, le cycera l'admission procollective, qui remplaprotection provisoire En ce qui concerne la

condamnés à végéter pendant des anaujourd'hui aux requérants. nées dans le statut misérable qui est fai malement droit à l'asile, seront ainsi réfugiés individuels, qui auraient norpires des persécutions. Des milliers de tout un groupe, y compris pour les memtion provisoire prononcée d'office pour de la procédure d'asile en cas de protecment «limité» à cinq ans la suspension bres de ce groupe qui auraient subi les

Cinq ans trop tard!

moment-là demander que son cas soit est prévue, mais celui qui voudra à ce tion du statut des personnes protégées Après cinq ans, une relative améliora-

Réfugiés de la violence: une définition illusoire

situation de violence généralisée». exposées a un danger général grave, notamment pendant base au nouveau statut de protection provisoire est ainsi torune guerre ou une guerre civile, ainsi que lors d'une des personnes a protéger, aussi longtemps qu'elles sont mule: «La Sutsse peut accorder la protection provisoire à Sous réserve de confirmation par les Etats, l'article qui sert de

cela veut dire «par exemple», et les situations mentionnées étrangers comme base de l'admission provisoire, «Notamment» une situation de guerre civile ou de violence généralisée. Quand crés par la jurisprudence pour l'admission provisoire (appligénéralisée», ce sont exactement les cas de figure deja consan'obligent en rien le Conseil fédéral, «Guerre civile et violence grave», c'est déjà la formule qui existe dans la loi sur les Conseil fédéral est libre de le décider ou non, «Danger général Petite explication de texte: «la Suisse peut», cela veut dire le région du pays. Voilà décidément beaucoup de bruit pour rien. aux Kurdes et aux Tamouls, ils peuvent fuir dans une autre Somaliens ou aux Bosniaques). Rappelons enfin que pour les quée ces dernières années aux Afghans, aux Angolais, aux article n'impose rien, l'Algérie et la Kosove ne connaissent pas autorités fédérales, qui sont seules à décider et auxquelles cet

En clair, le droit à l'asile n'existe plus se, dit la loi, c'est le renvoi automatique. cas les plus graves. En cas de non répondique, qui seront totalement dans l'incase précipiter dans les services d'aide juririmés. Seuls quelques cas très particuçon, les motifs initiaux seront alors pépacité de les recevoir et d'identifier les Enfin, à la levée de la protection provisoienfin pris en considération devra y reliers pourront encore espérer sortir du lot. la non entrée en matière. De toute fa-En cas de réponse peu convaincante, c'est tions. Des milliers de réfugiés vont ainsi téressés d'écrire leurs éventuelles objecre on se contentera de demander aux innoncer pour rester simple requerant

pour ceux qui auront le malheur d'être confondus avec des réfugiés de la violence dans un groupe provisoirement protégé. Pour le reste, la procédure d'asile s'enrichit de nouvelles clauses d'exceptions aux règles générales du droit administratif. Plus de notification au mandataire dans les cas d'aéroport, plus de droit à une décision dans la langue du requérant ou du mandataire, plus de suspension des délais pendant les féries, plus de droit à une pleine protection.

des requérants dans les cantons devrait en principe tenir compte de leurs liens sociaux et de leur langue (mais sans droit de recours), et que ceux dont le renvoi est suspendu pendant une procédure de réexamen ou de révision puissent encore travailler.

Une loi aberrante

Le drame, dans ce dossier pourtant ouvert depuis quatre ans, c'est que pratiquement à aucun moment les problèmes clés qui sont signalés ici n'ont été pré-

des deux dernières sessions, ceux-ci n'ont eu d'attention que pour l'inscription d'une clause concernant les femmes et pour la définition des réfugiés de la violence, sans se rendre compte que ces deux dispositions sont ainsi formulées qu'elles n'ont aucune portée concrète (voir ci-contre).

compte des motifs de fuite spécifiques aux femmes» ajoutées à l'art. 3 al. 2 de la loi ? Aux termes d'une note Clause pour les femmes: miroir aux alouettes

Que signifie en pratique la mention «Il y a lieu de tentr

Jiques aux Jemmes, mais cela no change rien, sur le

plan matériel, car ceux-ci étatent déjà couverts par

réfugiés (ODR) a déjà livré la réponse: «ce complémen

juridique datée du 3 février 1998, l'Office fédéral des

rend explicite qu'il existe des motifs de futte spéci-

la formulation qui a prévalu jusqu'ici».

C'est donc clair, I'ODR n'envisage aucun assouplissement.

Comme cela s'est produit avec les mesures de contrainte, où le débat référendaire a permis de mettre en évidence tous les travers d'une législation aberrante, d'ouvrir les yeux à certains, de renforcer les réseaux de solidarité et de pousser les

compte pour la détermination de la qualité de réfugié

«motits de persécution» qui continueront d'être pris en

resteront donc limités à la race, à la religion, à la nationalité, au groupe social et aux opinions politiques. n'est pas à l'art. 3 al. 2, mais à l'al. 1er de la loi. Les seuls

Petite précision: «motifs de fuite» ça n'est pas la même chose que «motifs de persécution». Pour tenir compte de motifs de persécution propres aux femmes, il aurait

fallu modifier la sacro-sainte définition du réfugié, qui

autorités à donner certaines garanties d'une application mesurée de la nouvelle loi, le référendum est maintenant la dernière arme en main des défenseurs de l'asile.

Yves Brutsch

Trois mois de compte à rebours

RÉFÉRENDUM

C'est le 20 juin qu'interviendra le vote final sur la révision de la loi sur l'asile. La publication du texte dans la Feuille fédérale, qui marque le début du délai de cent jours pour la récolte de signatures prendra encore une semaine. Les feuilles de signatures ne peuvent pas circuler avant. Il faudra donc agir en plein été.

ne se mettent en veilleuse pour l'été mités d'associations et autres instances voulues soient prises avant que les codans chaque groupement, les décisions dans la précipitation. Cela signifie toutede trois mois pour nous préparer, alors contre l'immense avantage de disposer de courir des festivals). Nous avons par Petite «check-list»: maintenant, en particulier pour que, lois qu'il faut tout mettre en route de que nombre de référendums se lancen handicap (même si certains parlent déjà Mais cette période est tout de même ur avait déjà surmonté cet obstacle 2ème révision de la loi sur l'asile

⇔ Commencer dès maintenant à former des comités régionaux.

⇒ Parler du durcissement de la loi dans le cadre des actions contre les renvois (Bosniaques, Kosovars, etc.)

⇒ Demander aux organisations amies de se déterminer sans tarder sur leur soutien (direct ou indirect).

⇒ Dans toutes ces structures, prévoir un envoi aux membres dans les premiers jours de juillet.

⇒ Utiliser les prochaines publications

d'associations pour critiquer la loi et annoncer le référendum.

⇒ Intégrer ce thème dans les préparatifs de la journée et du dimanche des réfugiés, les 20 et 21 juin.

Recenser les personnes qui seront disponibles pour des actions cet été.

⇒ Dresser le calendrier des manifestations où des signatures pourraient être récoltées

Contacter la Coordination Asile Suisse ou Vivre Ensemble pour faire part de vos idées et vous relier au comité référendaire en formation.

n 1986, le référendum contre la

Suite aux discussions tenues à Berne les 10 février et 20 mars derniers, les organisations suivantes sont d'ores et déjà partie prenante du lancement du référendum: Coordination Asile Suisse, Amnesty (AI), Centre sociaux protestants (CSP), Comité européen pour la défense des réfugiés et des immigrés (CEDRI), Ligue suisse des femmes catholiques, Mouvement pour une Suisse ouverte, démocratique et solidaire (MODS), Solidairie chrétienne (Abbé Koch), Comités Asile de Lucerne, Zoug et Argovie, Coordination Asile Genève, SOS-Asile Vaud.

Les représentants des grandes structures des oeuvres d'entraide, de la gauche politique ou syndicale et des Eglises, ont pris part aux discussions en affirmant leur opposition à la loi, mais sans que des décisions ne soient encore prises. Beaucoup d'autres thèmes sont à leur agenda, et une participation concrète de leur part à la récolte de signature sera par la force des choses limitée. Pour cette dernière, c'est cependant la mobilisation des sections locales qui est la plus importante.

e

appuyee par quelques bourgeois éclai-

Parmi les très rares points positifs, signalons tout de même que la gauche, De rares points positifs

rés, a pu sauver l'idée que l'attribution

PHOTOGRAPHIES

«L'exil féminin plurie»

ci-dessous) et circulera en Suisse romande à la «Villa Dutoit» à Genève (voir encadre sine, premiers secours, etc.), de partage et alphabelisation, coulure, sérigraphie, cuirencontres, de formation de base (français, femmes réfugiées, et leur offre un lieu de tre Camarada, qui accueille la journée les choisi la photographe Simone Oppliger pour «L'exil féminin pluriel», c'est le thème qu'a des le mois de juin. (réd) (voir page de couverture) se tiendra en mai d'intégration. L'exposition de ces photos Illustrer le travail qu'elle a réalisé au Cen-

qu'entrevous et moi. Les difféln'y a pas elles et nous. Entre elles les différences sont aussi grandes

pagnée. La guerre lui a pris ses pachez nous mineure non-accomest sur la liste des refus d'asile. L'autrois enfants nés en Suisse, son nom rents, sa jeunesse et sa maison. tre est une toute jeune fille arrivée litudes aussi. L'une est mère de rences sont nombreuses, les simi-

sont dues à une profonde angoisse. grâce à des petits boulots temporaiqu'elle éprouve à apprendre le français un kiosque. Les difficultés étonnantes en Angleterre, elle travaille dans seignante de formation qui survit taine d'années, médecin, formée res. Une Irakienne d'une cinquan-II y a aussi une femme kurde, en-

elle est restée muette de long mois. Il y a son passage dans les camps de réfugiés une veuve sans âge qui tricote rêveuseet un peu d'anglais. Après la guerre et Haava parle l'italien, l'arabe, le somal

> ment. Analphabète, elle vit seule dans une chambre.

avec laquelle elle soit en accord. J'aimevous qui n'est pas visitée par les mots. chent, que l'image trouve une place en rais aussi que ces portraits vous toule plus, c'est qu'ils leur plaisent à elles 'aimerais rendre à chacune une image 'ai fait des portraits, et ce que je désire

de nous, ce sont leurs vies cassées, leurs familles éparpillées, des peurs que nous Il y a elles et nous. Ce qui les différencie

Camarada en fête !

gnement tél. 022/733'05'75 (Villa Dutoit). mardis et mercredis de 15h à 18h. Pour tout renseiexposition se tiendra du 18 au 27 mai, les lundis, de Simone Oppliger: *«L'extl Jeminin pluriel*». Cette africaine, musique kurde, défilé de costumes tradiculinaires, buvette, animations diverses (chorale Saconnex, 5 ch. Trolliet à Genève, le samedi 16 mai Kermesse de Camarada à la «Villa Dutoit» au Petit tionnels kurdes, etc.), exposition de photographies intormation, repas afghan de 11h à 15 h, spécialités 1998 de 10 à 18 heures. Au programme: artisanat et

connaître. Ce qui nous rend semblaet épargnés, le besoin de parler, d'offrii du café et de rêver d'amour. le désir que nos enfants soient heureux bles, c'est l'amour de la vie malgré tout, aurons peut-être la chance de ne pas

Extrait des «Nouvelles» nº 65 du CSP-GE Simone Oppliger - photographe

La solicatió mainenant

guerre déclenchée par la Serbie; après la Slovénie, la Croatie et la Bosnie: la Kosove. moment de s'acheminer vers une quatrième elhnique à froid» en Kosove, reste en vimenait déjà une politique de «purification Rien n'y fait: le dispositif d'expulsion des que tout court et que l'on risque à tout gueur, alors que depuis la fin du mois de Belgrade) alors que depuis dix ans la Serbie piace (après negociation avec le régime de réfugiés kosovars vers la Serbie, mis en lévrier l'on est passé à la purification ethni-

teurs de conscience, parents de goslavie le 25 février dernier), objecsion provisoire des déserteurs et des rétractaires en provenance de l'ex-Youseil fédéral a, fort à propos, levé l'admises milliers de Kosovars, réfugiés déboutés du droit d'asile, déserteurs, réfractaires (le Con-

décidé de se «débarrasser», comsont menacés d'être reconduits victimes de la répression serbe, viennent jusque dans les aéroils se sont soustraits, à la police de force dans le pays qu'ils ont des Kosovars dont la Suisse a la Kosove. Les policiers serbes qui torture ou assassine leurs me s'il s'agissait d'une marchan ports suisses prendre livraison proches, au régime qui occupe fui, livrés à l'armée à laquelle

> voyer des Kosovars. sove, et que l'on peut continuer à y rensovars? La Suisse fait la sourde oreille et la violence n'est pas généralisée en Kopas assurée? Les porte-parole des autoque la sécurité de ses délégués n'y est Croix-Rouge quitte-t-il la Kosove parce rités suisses continuent à affirmer que noncer. Le Comité international de la répète qu'il n'est pas question d'y re-

vité du conslit, en appelant à une conséfédéral des réfugiés (ODR) jettent dans étrangères prend-il la mesure de la grafédéral de justice et police et l'Office ment de toute la région? Le Département rence de paix pour éviter l'embrase-Le Département fédéral des affaires

Charters en chaîne ?

nir les caisses de Milosevic et consorts. (réd vie. Dix fois plus que le tarif normal. De quoi regarquelque 3'000 francs pour indemniser la Yougosia-On l'a très peu relevé, au moins en Suisse romande. contrôle de policiers serbes. Le 21 janvier, une opéyougoslaves. Pour chaque renvoi, la Suisse verserali mettalt de livrer soixante-deux refoulés aux autorités ration similaire, essentiellement soleuroise, perdéboutés ont été expulsés depuis Kloten sous le ciers que des Kosovars ont été refoulés. Le 4 décemmais a deux reprises déjà c'est par charters polibre, à l'initiative du canton de Lucer-ne, trente-six

Des autorités obtuses

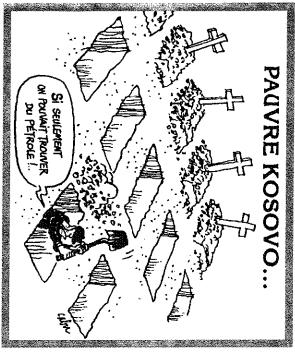
les Etats à cesser les expulsions de Koaux rélugiés invite-t-il le 9 mars dernier Le Haut commissariat des Nations Unies

pouvoir serbe attend. kosovar en tenant le discours que le le même temps de l'huile sur le feu

Non Les réfueies bosniaques)

ne doivent pas être à nouveau

Chasses vers le néant.



Des soutiens s'amorcent

à la pression des milieux xénophobes attitude doit devenir celle de la Suisse en-A Genève, 11'000 personnes ont signé une L'opinion publique de notre pays, fort de même dans le canton de Vaud. Cette pourrait être instauré. Il semble en être change de politique. Un moratoire fragile nicipal de la Ville et le Grand Conseil ont pétition demandant que l'on suspende tière, et non seulement de quelques canter les ordres d'expulsion, et d'intervedemandé au Conseil d'Etat de ne pas exécules renvois des kosovars. Le Conseil muheureusement commence à se réveiller tons moins aveugles, ou moins soumis nir auprès du Conseil fédéral pour qu'ii

Une situation dangereuse

que la situation en Kosove ne débouche Il faudrait aujourd'hui un miracle pour

> et qui l'étaient autour guerre. Il faudrait surla Drenice aujourd'hui ethnique» qu'il a meropéennes sur le régiopinons publiques eucertée des Etats et des qui sont à l'œuvre dans de morts et ruiné l'exnée partout autour de me de Belgrade, pour tout une pression conpas sur une nouvelle Yougoslavie. Car se son lui, et qui a déjà coûté que celui-ci renonce a bien les mêmes acteurs des dizaines de milliers itique de «purification mener en Kosove la po-

comme «Arkan». côtés des milices de criminels de guerre Bosnie) ont été amenées en Kosove, aux forces de la Republika Srbska (Serbes de de Sarajevo et de Srebenica hier: des

Augmentation des forces serbes

sisté en Kosove à un renforcement consde la Serbie pour défiler dans les rues manipulée par Belgrade et augmentée serbe, et, face à la mobilisation des Albataires que l'on s'apprête à jeter sur les doute, renforcer les groupes paramilides villes kosovares - et demain sans par des «contingents» importés du reste tion de la minorité serbe de Kosove, droits fondamentaux, à une mobilisanais pour la reconnaissance de leurs tant du dispositif militaire et policier Dans les dernières semaines, l'on a as-

> Non' Les réfugiés bosniaques \ ne doivent pas être à nouveau chasses vers le néant:

Non Les réfugiés bosniaques ne doivent pas être à nouveau chasses vers le néant.

Pétition demandant au Conseil fédéral le non renvoi des Bosniaques

Le gouvernement suisse a décidé de renvoyer par la contrainte dès le 30 avril 98 des familles avec enfants ; au traumatisme subi par la guerre s'ajoute celui d'un départ forcé de Suisse :

- ces familles n'ont, pour la plupart, pas accès à leur zone d'origine,
- elles n'ont pas ou plus de liens sociaux dans la zone où elles sont majoritaires,
- déracinées une première fois par la guerre, elles verraient l'équilibre précaire qu'elles ont réussi à bâtir se rompre à nouveau brutalement, et deviendraient des réfugiés de seconde catégorie dans leur propre pays, s'ajoutant au million de déplacés intérieurs, prioritaires,
- elles seraient contraintes de vivre dans des zones où leur sécurité est menacée par 3 millions de mines,
- leurs enfants verraient leurs projets de formation interrompus une seconde fois, créant un traumatisme supplémentaire,

C'est pourquoi :

- soucieux de préserver la tradition humanitaire de la Suisse,
- **conscients** des énormes difficultés de réinstallation rencontrées par les personnes retournées en Bosnie volontairement, depuis la fin du conflit,
- confirmés dans notre position par les déclarations publiques du HCR, responsable des réfugiés sur place, et par le rapport d'évaluation de l'Institut d'ethnologie de l'Université de Berne, lesquels insistent sur la non exigibilité du renvoi par la contrainte,
- indignés par le fait que la Suisse est avec l'Allemagne le seul pays européen à mettre en œuvre les renvois par la contrainte, en contradiction flagrante avec l'esprit des accords de Dayton prévoyant le retour des personnes chez elles,

nous, signataires de cette pétition, demandons instamment au Conseil fédéral de poursuivre l'encouragement aux retours volontaires, de renoncer à exiger le renvoi par la contrainte de ceux qui n'ont pas de possibilité concrète de réinstallation, mais de leur accorder le droit de poursuivre leur séjour en Suisse ; enfin, d'envisager l'octroi, à titre humanitaire, d'un droit de séjour durable aux cas les plus problématiques.

| Nom | Prénom | adresse | signature |
|-----------|--------|---------|-----------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | · · | | |
| 3 1 1 1 | | | |
| 97-21-121 | | | |
| | | | |
| | | | |

Non: Les rétugiés bosniaques \ me doinent pas être à nouveau Chasses vers le néant.

Non Les réfugiés bosniaques ne doivent pas être à nouveau chassés vers le néant.

Non Les réfugiés bosniaques me doinent pas être à nouveau chassés vers le néant.

Des réactions décevantes

sion et à cette affirmation claire des soin d'importer des armes puisqu'elle sur les exportations d'armes à destinarien de plus: elle impose un embargo objectifs et des méthodes de Slobodan tion de la Serbie - qui n'a aucun benale?Leminimum.Lestrictminimum, qui n'ont pas changé depuis la Bosnie), Milosevic (des objectifs et des méthodes que fait la communauté internatio-Face à cette montée constante de la ten-

si la norme était de leur en accorder; visas à des criminels de guerre, comme exige des Albanais qu'ils soient «pan'a pas empêché la guerre d'exterminaet décide de geler les avoirs serbes dans déjà); elle décide de ne par accorder de en produit (et qu'elle même en exporte contondant l'agresseur et l'agressé, le tion en Bosnie). Et en même temps, les banques étrangères (mais un tel gel tués, la «communauté internationale» bourreau et la victime, les tueurs et le

abandonnent leurs droits «prêts au dialogue»; et qu'ils tients», «raisonnables» et cer par celui à l'autodétermination. iondamentaux, à commen-

Des renvois et des bavures

serbe l'(Information communiquée par le Conseil de dé-fense des droits de l'homme de Pristina). arrivée à l'aéroport de Pristina, parce qu'il ne parle pas requérant d'asile expulsé par la Suisse est maltraité à son 21 Janvier 1998 - B. Fazii Dobruna, 19 ans de Mitrovica,

serbe. ("Le Matin", 18/3/98). frères a été assassiné en décembre 1986 par la police ringt-quatre ans en Suisse depuis sept ans, dont un des Mars 1998 - En Ajoie, la population de Fontenais se mobilise pour éviter l'expulsion d'un jeune Kosovar de

2-4 févrter 1998 - S. Sinani, également requérant d'asile muniquée par le Conseil de défense des droits de l'homme l'emmenent au poste de police de Peja. (Information comciers passent la nuit chez ses parents. Au petit matin, ils policiers l'accompagnent chez lui à Peja. Les deux polipoint de perdre deux fois connaissance. Le 3 fevrier, deux 2 février. Il passe la nuit au poste où il est maltraité au expulse par la Suisse, est arrêté à son arrivée à Belgrade le

c'est le choc. Il trouve l'appartement familial vide, ses pulsé plus tard... («Le Temps», 23/3/98). (réd) policiers I Dans leur esprit, l'adolescent devrait être exforme: sa famille a été expulsé de Suisse la veille par des quinze ans rentre du camp de ski organisé par son école, 13 févrter 1998 - A Prilly, quand Luzlim jeune kosovar de parents et ses deux soeurs ont disparu. Un proche l'in-

Etre solidaire!

en fosse commune. et pour la quatrième fois, seul moyen de dire que nous sont venus en Suisse, est le mer en champ de ruines ei refusons de voir à nouveau, Kosove, de ceux qui sont restionale, la seule arme qu'il de la communauté internaex-Yougoslavie se transfortés en Kosove et de ceux qui maintenant, des Albanais de nous reste est celle de la solidarité: être solidaires, ici et l'impuissance (volontaire?) face à l'agression serbe et à

region. Comme s'il n'y avai depuis dix ans dans cette me si rien ne s'était passé La Suisse officielle fait com-

SENTEN KINDERFREIN VOR HEINE HEINE BERTEIN KONTEN KINDERFREIN KINDERFREIN KANNEN KANNE

Slobodan Milosevic n'étai qu'une bande de sauvages à Albanais de Kosove n'étaien événements. Comme si les nal un peu dépassé par les qu'un brave politicien régioleuse et à la hache. Comme si ration ethnique à la mitrail des droits de l'homme, d'épude massacres, de violations Comme s'il n'y avait pas eu pas eu de guerre en Bosnie par tous les

ses à la solidarité avec le vre. Nous appelons les Suissonge et des crimes qu'il coud'être complices de ce menun mensonge. Nous refusons peuple albanais de Kosove. Nous savons que tout cela es

populaire albanaise - Genève Directeur de l'Université Ueli Leuenberger

Délai de départ: drôles de critères!

de départ des ressortissants kosovars déboutés de la adressee à un couple de kosovars: procédure d'asile. Lettre de l'ODR du 25 février 1998 L'ODR a de bien curieux critères pour déterminer le délai

intérêt particulier à séjourner plus longtemps dans notre pays. C'est pourquot votre délat de départ est gale de votre fils S. et du fait qu'une décision de renvot séfour ne pouvant être agréée. Vous avez en outre allatt etre prise a son encontre, la poursuite de son vous était imparti pour quitter la Suisse. Depuis lors, ramené au 30 avril 1998.» que l'Intérêt public à votre départ l'emporte sur votre représente l'arrivée de votre fils à Genève, il apparaît Au vu de ce qui précède et de l'abus manifeste que voir envisager un retour volontaire en Yougoslavie. «Par communication du 2 décembre 1997, il vous a éte déclaré que votre enfant vivre avec vous et ne pas pouinformé de l'arrivée dans notre pays de mantere illél'Office cantonal de la population de Genève nous a indiqué qu'un nouveau délai au 30 septembre 1998

est néfaste pour l'intérêt public, et le fait que ce dernier Voilà, c'est dit: la venue en Suisse d'un enfant de huît ans veuille vivre avec ses parents est un «abus manifeste». (réd)

Les aumôniers gênent

renseigner les nouveaux arrivants, des du centre d'enregistrement (CERA) pour initiatives analogues se sont dévelopdes années une permanence à l'entrée (AGORA) à Genève, qui assume depuis n sait que sous l'impulsion de l'Aumônerie oecuménique auprès des requérants d'asile

> dres et les choses sont déjà plus compliune équipe assure une présence régucafé-point de rencontre. quées. L'idée était de créer une sorte de lière. A Kreuzlingen, les forces sont moinpées auprès des autres CERA. A Bâle,

Une permanence occasionnelle s'est taurateur. Le projet est tombé à l'eau. autorités exigèrent une patente de res-Une possibilité était en vue, lorsque les neanmoins ouverte dans un centre de

> site. L'autorisation de disposer des lodant, la police municipale venait en viclair, la solidarité dérange. caux a été retirée au début de février. En quartier. Dès le deuxième jour, cepen-

ENQUETES D'AMBASSADES

Dur, dur I

taines données dans les pays d'oriréfugiés (ODR) pour vérifier cerollicitées par l'Office fédéral des

reprises le scepticisme le plus sades ont déjà suscité à maintes gine des réfugiés, nos ambasprofond quant au sérieux de leurs recherches.

contact lui-même avec le prinsultat qu'à la présence d'espri rant égyptien qui a obtenu On apprend ainsi que le requé de son mandataire, qui a repris nous avons parlé dans notre ble n° 66, p. 4), ne doit ce rédernier numéro (Vivre Enseml'asile le 5 juin dernier, et don

avait déformé grossièrement ses propos cipal témoin interrogé par l'ambassade forme aux grands principes juridiques cher tout contrôle. C'est paraît-il conmatiquement ses sources pour empê-Problème: l'ODR masque quasi syste-Il a pu ainsi prouver que cette dernière

sade à Ankara était priée d'interroger le rapport plutôt surréaliste. Notre ambasdataire a reçu pour prise de position un Récemment, dans un cas turc, un man-

> opérations des forces de sécurité». Fort la province de Mardin en raison des d'entrer en contact avec un village de date du 21 mai 1996: «Nous nous voyons manents. Réponse de l'ambassade, en chef d'un village d'une des provinces bien. Mais alors, sur quoi se base la momentanément dans l'impossibilité kurdes où les affrontements sont perveau local»? rie, ni au niveau national, ni au ni cherché par la police ou la gendarmemention (avec source caviardée), qui même lettre: *«l'intéressé n'est pas re*ligure cinq lignes plus haut dans la

Scribes solidaires recherchés

recours simples contre les décisions de refus qui leur Pour aider des requérants d'asile à formuler des res. Si cela vous intéresse, appelez le 022/807'07'00 mettra de répartir le travail entre ces scribes solidaigroupe d'écrivains publics» bénévoles disposés à consacrer un peu de temps à un travail de rédaction. autorités), à Genève est en train de se former un sont adressées (ou d'autres courriers destinés aux Une permanence, tenue une fois par semaine, per-

XENOPHOBES

Enfants visés

nels et récalcitrants à la veille geurs sur les requérants crimiprès avoir multiplié les titres tapa-

celle des enfants étrangers qui envahisexemplaires) est passé à une autre cible: la session de mars, le «Blick» (360'000 des débats parlementaires sur l'asile de

avons besoin de plus d'enfants germa d'élèves revendiquent: séparez nos engrasses, le 17 mars, ce cri: Les parents sent nos écoles. En pleine page et lettres assemblée de quartier sous le titre: «Nous quotidiens de Suisse centrale, consacren se régionale embraye. Le 20 mars, cinq colonnes): Trop d'étrangers dans les éconophones». A quand l'apartheid une page entière au compte rendu d'une les ? voici les chiffres. A partir de là, la preslendemain, rebelotte (toujours sur cinq fants des élèves de langue étrangère. Le

e e e

BERNE

pius de permis US CO Tavai

traiter les anciens candidats à l'asile dère à ce stade qu'il n'y a pas lieu de police cantonale des étrangers consicussions sont en cours pour tenter de situation n'est que passagère. Des disoeuvres sociales, et cela même si cette sonne est devenue dépendante des informations émanant de la permanence certains ont perdu leur travail. Selon des Avec la crise et la montée du chômage, ont dès lors retiré leur demande d'asile corriger cette pratique, mais le chef de la renouveler le permis B lorsque la perbernoise a pris l'habitude de ne pas ton, il s'avère que la police des étrangers juridique pour requérants d'asile du can· proposé un permis B humanitaire. Ils de nombreux réfugiés tamouls u début des années nonante déjà bien intégrés, se sont vu

> étrangers, même si leur statut résulte autrement que comme de simples cantons et la Confédération. d'un arrangement particulier entre les

COMPTES DE SÛRETÉS

Zéro pointé pour l'ODR

son compte de sûreté (voir VE nº 63, de... 9'872.70 francs. cette fois-ci, le solde lui revenant est çoit un nouveau décompte dans lequel prouver et, trois mois plus tard, M. retance qu'il a reçue. Par chance, il peut le Fr. 0-. Mais M. travaille depuis 1987 de son compte de retenu salaire est de bourser pour lui et sa femme, le solde des frais d'assistance qu'il doit remjuin 97, p. 12), dans lequel en raison L'ODR lui envoie alors, le 28 novembre déjà remboursé intégralement l'assis-1997, un décompte final pour boucles 'année de son arrivée et il a depuis lors tient un permis B humanitaire u printemps dernier, M., ur requérant d'asile érythréen ob-

> TON BIDS! CEST POLE

ZURICH

Calmants en prison

tinité, les nouvelles décisions ne se veur et restent condamnés à la clandesparaissant» n'ont eu droit à aucune fai les deux cents rélugiés algériens échapper au refoulement en «disdéboutés en 1997 qui ont pu

> vre cependant l'enfer vécu par les détesur ces réfugiés. Avec le recul, on découde sorte que la pression a un peu baissé nus en vue du refoulement. depuis la recrudescence des massacres prennent plus qu'au compte-gouttes

gnalait par exemple que plusieurs Algé-Dans un communiqué du 16 décembre 1997, le groupe zurichois Augenauf siriens détenus s'étaient auto-mutilés

PUBLICATION

Colloque Hannah Arendt

les thèmes du «droit d'avoir des droits»; p. 18) co-organisé par Marie-Claire Calozl'Université de Genève, en mai 1997, sui Ischopp chercheur et enseignante à ébut mai paraîtra deux volucolloque (voir VE nº 62, avril 97, mes regroupant les articles d'un

de la figure des sans Etat, et de la monde d'aujourd'hui, banalité du mal dans l'oeuvre de Hannah Arendt confrontée au

LA MEDECINE SUISSE AU SERVICE

DU LIERS-MONDE !!

Dans le vol. II est précisée ce qu'est sister et agir ? Sommes-nous en on est sans Etat? Qu'est-ce que réd'asile, chômeurs, pauvres, sans aujourd'hui (immigration, droit d'avoir des droits» dans l'oeuvre gure des sans Etat et le *«droit* «droit d'avoir des droits» quand la démocratie, de la citoyenneté la banalité du mal en tant que train de devenir des sans Etat? papiers, etc.). Qu'est-ce que le de H. Arendt et aux frontières de Dans le Vol. I est dessinée la fi-

0

BARRIGUE

à Violeta Araujo, 8 ch. des Matines, 1007 cription: frs. 45.- + port, à commander dre, résister au mal politique, qui, comet ses rapports à l'Institution quand le ait refus d'affronter l'intériorité du ma d'hui. Comment est-il possible qu'il y et des visages du mal politique aujourmal politique dans l'oeuvre de H. Arend ment, par quels moyens? Prix par sousmal est politique? Consentir, compren-

ture, de peur qu'on y ait dissimulé des tique clairement condamnée par la Fédicaments lors des expulsions. Une pra règles déontologiques, utilisait des mépar des médecins peu regardants aux prouvé que la police zurichoise, aidée la veille du refoulement. Il a en effet été produits calmants pour les endormir à que certains se méfiaient de la nourripour tenter d'éviter une expulsion, et Lausanne, tél. 021/617'67'86

Réd

dération des médecins de suisse.

CONFISCATION ARBITRAIRE

Comment devenir un cas social

exposés les refugiés. (réd) police, le service d'assistance aux candiva bien ? Non, car c'est compter sans la soire), et a trouvé une place de travail. Tout M. a reçu a reçu une autorisation de séjour dré par les tracasseries auxquelles soni dats à l'asile et l'Office fédéral des réfugiés (ODR). Présentation d'un cas social engen-(permis «F»: autorisation de séjour provi-

envisage d'en envoyer une partie à sa blement retiré toutes ses économies. I famille et d'employer le reste pour payer une disco au Tessin. Il a préala M. se rend un samedi soir dans près une dispute avec son amie

> poser une demande d'asile, mais la podemande de l'aider. Celui-ci désire dé-Africain, qu'il ne connaît pas, qui lui lice ne lui a pas dit à quel endroit se

Un contrôle et... en prison

de police de la gare. Ayant mis la main sontamenés à Zurich et fouillés au poste réfugié inconnu n'a aucun papier sur n'a qu'une copie de son permis F, le contrôlés par la police des frontières. M Dans le train, les deux hommes son ui. Menottés l'un à l'autre, tous deux

sur l'argent de M quent prestemen sieurs milliers de (une somme de pluune quittance à M ODR et tenden pour le remettre a tionnaires le contistrancs), les fonc-

de perdre son ema manger et à boivant que M. reçoi de la police, ce n'esi Amené à la caserne mardi dans une cel re. Détenu jusqu'au que le matin suilule d'arrêt, M. craint

quarante-neuf francs, il est libéré le ploi. Muni de cent

i sases xnap

REGLEMENT: Chaque fois qu'un étranger

0

tombe sur la case prison, il recule de

blée qu'il doit maintenant chercher Dimanche tôt le matin, il est sur le chemin du retour lorsqu'il rencontre un la caution d'une nouvelle chambre meupeut-être également perdu sa place de mardi. Il n'a ni argent ni logement, et a

Requérant pénalisé

avoir confisqué la somme d'argent, ment d'argent pour lui percantonale ne lui a pas laissé suffisam-L'ODR admet cependant que la police façon légale, l'argent lui sera restitué notifiée ultérieurement à M. Si celui-ci qu'une décision administrative serait réfugiés. De son côté, ce dernier répond qui a été envoyée à l'Ofice fédéral des Interrogée, la police cantonale confirme peut prouver, justificatifs de salaire à l'appui, qu'il a acquis cette somme de

avance sur son prochain saaller au service d'assistance qui trinquent. M. n'a qu'à foi, ce sont parfois les bons pour se faire remettre une mettre de se débrouiller. Ma

Une course d'obstacles

chef, l'employée déclare que Suissesse. Sur conseil de son sistance aux candidats à M. pourrait recevoir une Après son travail, le jeudi matin, M. se rend au service d'asl'asile en compagnie d'une

salaire. Elle se propose toutefois de vériavance sur signature d'une cession de venu au bout de ses investigations. Le le service d'assistance n'étant pas parde vendredi n'apporte rien de nouveau, une petite chambre. Mais le rendez-vous vice d'assistance lui trouve tout de même revenir le lendemain, vendredi. Le serde l'Office fédéral des réfugiés. M. doit tier si l'argent se trouve encore auprès lundi, M. se retrouve toujours sans son

Des tracasseries sans fin

domicile. Mais la course d'obstacles condu quartier, puisqu'il a maintenant un encore de s'inscrire au bureau de police Le jeudi de la même semaine, M. tente crire gratuitement (!). Ce qui signifie qu'une attestation l'autorisant à s'inscouvrement auprès du service d'assistance aux candidats à l'asile, ainsi lice, se procurer une demande de reperte de son permis F auprès de la potinue. On l'informe qu'il doit déclarer la

Revue de presse: coup de pouce s.v.p !

d'informations intéressantes qui paraissent dans la articles touchant à l'asile paraissant dans «Le Courtion. Vivre Ensemble archive systématiquement les de l'equipe de rédaction à notre service de documentabune de Genève». Mais nous passons souvent à côté rier», «L'Hebdo», «Le Matin», «Le Temps» et «La Tripresse régionale en dehors du canton de Genève. Merci Une bonne documentation est indispensable au travail la rédaction. Cette collaboration nous rendrait un grand lains articles dans leur quotidien préféré de contacter ux lecteurs qui seraient d'accord de découper cer-

chets en tout. bureaux et se présenter à quatre guiqu'il doit encore se rendre dans trois

à la police». Et il ne sait toujours pas s'il en sera déduite en vue d'une expulsion recuperera son argent, et si une somme mentson travail parce qu'«il a eu affaire Au bout du compte, M. perdra finale-

Bulletin nº 21/janvier 1998 - Trad. M.S. Groupe Augenauf

ACCUEIL DES RÉFUGIÉS KURDES

Une leçon d'espoir

crainte d'une «invasion» était attisée, la Calabre. Alors que dans toute l'Europe, la bras ouverts ces retugies. (red) que, ni egoïsme, elle a aussitôt accueilli à population a agi sans esprit bureaucratiprovenance de l'urquie avec 800 réfugiés 27 décembre dernier, le navire «Ararat» en Rappelez-vous, entre Noël et Nouvel An, le kurdes à bord, a échoué près de Badolato en

s'amusent à nouveau dans les ruelles changé du tout au tout: des enfants selon les témoignages des villageois, a sont organisés par des bénévoles et la prod'asile ont été accueillis dans l'école-col-6'930 habitants étaient recensés dans sonnes, dont 40% de retraités. En 1950, trots, Kurdes et Calabrais cohabitent. foot sur la place, et dans les quatre bisdu vieux village, des jeunes jouent au rent une présence continue. L'ambiance, tection civile. Quatre ou cinq policiers assu le littoral. Les 211 réfugiés demandeurs Badolato superiore, et pas plus de 70 sui montagne, il reste seulement 624 pergent de l'émigration, vivent 3'476 habi lège abandonnée du vieux village. Les soins tant. Dans l'ancien bourg agrippé à la intendance et la distribution des repas les années soixantes avec l'ar-Badolato, près de la mer, dans les immeubles construits après

Une chance pour la collectivité

concitoyens ont mises gratuitement a disposition de ces familles kurdes. Dans quelques semaines, après travaux, hui tre avec fierté les douze maisons que ses Le maire, Gerardo Mannello, élu en avri 1997 à la tête d'une liste «civique», mon-

> Contrairement à certains responsables ses) pour la rénovation des logements. de un milliard et demi de Lires (un milalfaires sociales a promis une enveloppe autres seront disponibles. La Ministre aux pour la collectivité. pense que les étrangers sont une chance politiques plus connus et vivant dans des régions plus riches, le maire de Badolato non deux cent soixante mille francs suis-

Des projets d'avenir

craintes existent pour le long terme *les*», pour défendre ce projet breux déplacements, «même à Bruxel de son village, quitte à effectuer de nom miste, il assure qu'il saura faire parlei de la situation. Mais le Maire est opti Badolato, d'accueillir des réfugiés. Les villages ont proposé, suivant l'exemple de en provenance de toute l'Italie. D'autres valu au Maire beaucoup de lettres de félipeut relancer la vie économique du vilquand les médias se désintéresseron citations et quelques autres d'insulte ces prises de position à contre-courant on de saison touristique. Cette pratique et lage, pour l'instant limitée à deux mois participation aux travaux saisonniers tion, la réhabilitation des logements et la (orangeraie, oliveraie) cette population Dans le tutur, après l'accueil, la scolarisa

Une générosité marquée

il y a une semaine à la maternité de Soved'Irakavec leur nouveau-né. Angela, née appartement est celle d'un jeune couple La dernière famille installée dans ur

> n'est pas riche: les pauvres partagent le peu douleur, mais brillait aussi d'une lueur d'estroupe d'hommes et des femmes, d'enfants en accosté chez nous, j'étais là. Ils passaient len-«... Lorsque les réjugiés du baieau Ararai oni qu'ils ont. Pour nous, l'bospitalité est sacrée...» vivons à la périphérie de l'Europe, notre terre pleurs... Leur regard reflétait la peur et la valises et de leurs sacs. Ils formaient une triste tement devant moi, pilés sous le poids de leurs dans les coeurs de chacun d'entre nous... Nous les, mais qui soni gravées dans la mémoire el poir.... Nous avons agi selon des lois non écri-G. Mannello, Maire de Badolato, Berne, 19/2/998

est remarquable. Ensemble, ils ont dé supplémentaires (et il y en a eu beaucidé de verser le montant de leurs heures reuse de ces ionctionnaires en uniforme ment à se retrouver. L'attitude généses parents séparés lors du débarquede la Croix-Rouge locale. Les autorités coup) aux réfugiés, par l'intermédiaire rato, porte le nom du policier qui a aidé beaucoup d'humanité vis-à-vis des étranitaliennes agissent dans l'ensemble avec

> cette situation, le souvenir récent ne n'exploite démagogiquement mis à part la Ligue du Nord, persongers. Du point de vue politique, cents comme «Lamerica» de Nanni de l'émigration pourrait en être Amelio ont sensibilisé l'opinion au l'une des raisons. Des films rél'émigration et de l'immigration. lien qui existe entre l'histoire de

Une attitude humaine

pour les régions désertifiées. Ils ne ment le cas, une chance surtoui doiventêtre, comme c'est trop rare-Les étrangers qui cherchent asile

pauvre de Calabre, les habitants ont dé d'être connu et soutenu. Dans ce village L'accueil «méthode Badolato» mérite doivent pas être traités comme un proble, il faut les aider pour qu'ils ne se senmontré qu'une autre attitude est possi blème économique ou d'ordre public. tent pas seuls, surtout au moment où les lumières de l'actualité se détournent.

Extrait d'une lettre d'information du CEDR Rome, 30 janvier 1998

Chronique

dance du Sri Lanka, quelque la minorité tamoule. pression sri-lankaise contre festent pour dénoncer la ré centaines de l'amouls mani casion des 50 ans de l'indépen-5 février Berne, à l'oc

> en 97 et 403 demandes de révision. Elle a admis plus tré 5'970 nouveaux recours re d'asile (CRA) a enregissuisse de recours en matiede 7% des recours. 5 février La Commission

IT février Dans un ar-rêt, le Tribunal fédéral estime qu'un requérant d'asile en at-

> demande d'asile, ne devrait tente depuis 10 ans sur sa pas être renvoyê.

expulsé. Blessé, il est em-17 février Bulach (ZH), un Tamoul de 21 ans dont la demande d'asile avait été fenêtre pour ne pas être refusée, se jette par une

d'Algériens et de Kosovars.

La veille à Berne, quelque 20'000 personnes ont ma-

nifesté contre les renvois

des Kosovars déboutés.

24 mars Vaud, le conseiller d'Etat J. Zisyadis dé-

cide de suspendre les renvois des réfugiés kosovars. 19 février Les manifestations de soutien pour l'Algérie lancées par Amnesty International (Al), débutent à Sion, après plusieurs villes suisses

des Ponts-de-Martel (NE), qui en 92 avaient empêché l'expulsion d'une famille kurde, remettent au gouvernement neuchâtelois une pétition munie de 740 signatures demandant le non renvoi d'une famille zaïroise en Suisse depuis 9 ans.

26 février Le Conseil fédéral décide de lever l'admission collective provisoire pour les déserteurs et réfractaires de l'ex-Yougoslavie au 30 avril prochain. 4'221 personnes sont concernées.

2 mars Genève, suite à des affrontements meurtriers en Kosove, quelque 5'000 personnes manifestent devant l'ONU contre le «terrorisme» serbe. (cf. p.13)

2 mars 3'301 personnes ont signé la pétition en faveur des Algériens *être solidaires aujourd'bui ou bonteux demain*, lancée le 15 janvier (encarté dans VE n° 66, février 98).

Smars L'UDC demande au Conseil fédéral de prendre des mesures d'urgence pour stopper la hausse des demandes d'asile.

b mars Des associations féminines lancent une campagne d'envoi de cartes au Con-

> seil fédéral pour lui demander d'accueillir les Algérien(ne)s qui cherchent refuge en Suisse.

européens de ne plus renvoyer les requérants d'asile kosovars déboutés, A Genève, quelque 5'000 Ko-



T mars

Que 18'000 personnes manifestent contre la violence en Kosove. La Coordination asile suisse (CAS) et l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) demandent l'arrêt des renvois. A Genève, depuis plusieurs jours, quelque 200 Kosovars campent devant l'ONU.

8 mars Journée internationale de la femme, à Genève les associations féminines demandent l'arrêt des renvois des réfugiés déboulés de la Kosove, de la Bosnie et de l'Alpérie.

9 mars Le Haut commissariat aux réfugiés (HCR) demande aux gouvernements

sovars manifestent devant l'ONU.

9 mars Dans une lettre ouverte aux membres du Conseil national, les Eglises catholique et protestante font part de leur inquiétude quant aux «durcissements» de la loi sur l'asile.

10 mars Selon l'Office fédéral des réfugiés (ODR) on ne peut parler de violencegénéralisée, ni de guerre civile en Kosove. La Suède et 2 Länder allemands ont annoncé la suspension des renvois.

Ll mars Nyon, une cinquantaine de personnes se mobilisent pour empêcher le

renvoi d'une temme bosniaque qui a perdu son mari pendant la guerre, et de ses enfants, réfugiés en Suisse depuis 92. (cf. p. 4)

Après le Conseil des Etats, le Conseil national durci la loi sur l'asile. (cf. p. 8)

16 mars

Le Conseil édéral décide de renforcer la surveillance à la frontière avec l'Italie pour lutter contre les entrées clandestines.

18 mars Genève, une centaine de femmes manifestent devant l'ONU pour protester contre le sort des réfugiés kurdes en Irak.

18 mars La Campagne suisse contre les mines, à laquelle s'associe la Croix-Rouge suisse et la Fédération suisse de déminage, estime qu'aucun renvoi forcé de réfugiés ne doit avoir lieu en Bosnie.

19 mars Vaud, «Kosoveurgence» regroupant syndicats et oeuvres d'entraide,

demande au Conseil d'Etat desuspendre les retours forcés des Kosovars. A Genève, une délégation de l'Université populaire albanaise (UPA) remet aux autorités une pétition demandant la suspension des renvois.

20 mars Le Comité pour l'élimination de la discrimination de la discrimination raciale de l'ONU demande à la Suisse de revoir sa politique de migration. Le modèle dit des «3 cercles» fondé sur la nationalité est discriminatoire, voire raciste.

20 mars Le Grand Conseil genevois demande la suspension des expulsions des Kosovars déboutés de la procédure d'asile.

n'a pas modifié sa position

concernant les renvois.

Bosniaques en situation difficile. Le voyage de A

Koller en Bosnie ces jours,

demandent aux autorités

ions d'aide aux réfugiés

de renoncer aux renvois des

d'entraide et les organisa-

25 mars Les oeuvres

20 mars «Reporters sans frontières» se bat contre l'expulsion d'un photographe kosovar, témoin du gazage d'une école albanaise, en suisse depuis 4 ans.

22 mars Les 200 délégués d'AI demande la suspension des expulsions

vars en une année.

it le retour de 1'000 Koso

porters sans
contre l'exhotographe
du gazage
panaise, en
réadmission bilatéral, qui pré-

26 janvier Le Conseil
«Affaires générales» de
l'UE adopte un plan d'action en 46 points visant à
maîtriser les migrants en
provenance du Kurdistan.
La majorité des points (34)
concernent des mesures
répressives pour lutter
contre l'immigration clandestine.

7 février Royaume-Uni, aéroport de Gatwick, le corps d'un homme est retrouvé dans le «logement» du train d'atter-

6 mars - Senegal, une cinquantaine de rebelles sont tués au cours d'une embuscade de l'armée sénégalaise en Casamance. Le 17 février dernier, Al a sorti un rapport sur la «terreur en Casamance», faisant état de nombreuses violations des droits de l'homme sur la population civile, de la part des 2 parties de l'homme sur la population civile, de la part des 2 parties dans le cadre de ce conflit armé qui oppose depuis 15 ans, l'Itat sénégalais au Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC). Pour rappel, le Sénégal est considére comme un pays sur par l'ODR i

sonne qui décède de cette octobre 1996, c'est la 3eme perrissage d'un avion en prove-nance d'Azerbaïdjan. Depuis manière

déboutés sont actuellement estime que 220 requérants cordé un asile d'église à 2 condamnés pour avoir acrelugies dans des églises. pe «Asile dans les Eglises» déboutés, à Cologne le grourequérants d'asile angolais alors que 2 pasteurs sont 13 février Allemagne,

contre les Tigres de libération 8 février Sri Lanka, une vaste offensive de l'armée de l'Eelam tamoul (LTTE) a fait plus de 750 morts en une

périphérie d'Alger. cide avec une offensive de week-end. Cette nouvelle 15 février Algérie, 36 civils sont tués durant le nes ont été enlevées à la Le 12 février, 5 collégienislamistes dans l'Algérois. l'armée contre les groupes lambée de violence coïn-

(ex-rébellion armée) d'être fin de 1992. Il accuse l'UNITA reprise de la guerre civile à la qui régnait à la veille de la de violence semblable à celui gouvernement estime que le pays est plongé dans un climat Angola, le

> responsable d'incidents sur tout le territoire,

cifiquement contre le poumée de libération clandes-Voir serbe. banais qui manifestent pa-Pristina quelque 30'000 Alvillages contrôles par l'Ardisperse violemment à le ratissage de plusieurs le week-end, la police serbe vingtaine de morts durant tine (ALK) qui a cause une 2 mars Kosove, après

Plusieurs opposants sont arcontre le chef d'Etat nigérian ment la foule qui manifeste gos, la police disperse violem 3 mars — Nigeria, à La

d'un bus piégé à Colombo blessées, dans l'explosion tuées et plus de 250 autres au moins 32 personnes sont 5 mars Sri Lanka,

> bales maï-maï dans le Nord un hôpital à Yei, en terriexécutions de masse ont et Kivu. Par ailleurs, plusieurs ion soudanaise bombarde lieu depuis le début du mois 5 mars — Soudan, l'avia

toire rebelle. Cette attaque a fait 7 morts et 46 blessés

offensive lancée le 5 mars conces serbes poursuivent leur na, 30'000 Kosovars ont manibombardements ont fait plus iesté contre la violence serbe dans la région de Drenica. Les tre les séparatistes albanais oreux blessés. La veille à Pristi plusieurs dizaines et de nom-7 mars Kosove, les for

poursuit ses opérations viennent alors que l'armée nouvelles tueries interassassinées en 2 jours. Ces moins 32 personnes sont Algérie, au

Pays de 1^{er} asile: pas la joie !

camp de réfugiés karens situé en Thailande. Faisant 14 morts et détruisant 50 abris. Le 11 mars, un autre camp, qui abritait 9'000 réfugiés avaient été détruit par un incendie jors d'une attaque attribuée à l'«Armée bouddhiste karène démocraticeia que l'on appelle un pays de 1" asile «sûr» ! que». 2 réfugiés avaient été tués et plus de 40 blessés. Est-ce 23 mars - Des miliciens birmans bombardent et brûlent un

congolaise et des milices trilents combats entre l'armée plus de 300 personnes ont été tuées fin février lors de viomocratique du Congo (RDC) 5 mars République dé

dans le sud et le sud-ouest

élu rentre d'exil. Il avait été A. Tejan Kabbah le président Sierra Leone,

> (ECOMOG) à dominante nigé par une force ouest-africaine taire, chassée le mois dernier renversé par une junte mili-

enrôlés dans l'armée du enfants de 9 à 18 ans sont président L.-D. Kabila. I'UNICEF quelque 18'000 RDC, selon

de personnes manifestent une et du Croissant-Rouge retiren des sociétés de la Croix-Rouge Rouge (CICR), et la Fédération dans la campagne la répres plusieurs dizaines de milliers menaces de mort. A Pristina, leurs délégués suite à des mité international de la Croix la *«terreur serbe»*, alors que nouvelle lois pour dénonces 13 mars Kosove, le Co

nord-est du Rwanda, tani en janvier et février dans le dominée par les Tutsis). tes hutus que par l'Armée patriotique rwandaise (APR par les rebelles extrémis vils non armés ont été tués lon AI, des centaines de ci 13 mars Rwanda, se

ment» les opposants détenus ser les partis politiques inter dits d'activité depuis mai 97 12 février dernier), et à autori (dont E. Tshisekedi, arrêté le Kabila de libérer **immediate*-#17 mars RDC, les Etats-Unis demandent à L.-D.

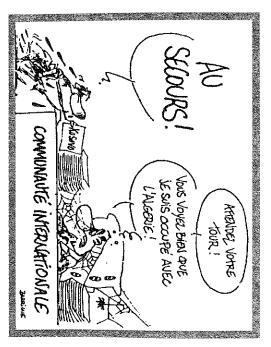
à Pristina. La veille à Pec, la nifestations se poursuiven 19 mars Kosove, les ma

sant un mort et plusieurs sur des manifestants, faipolice serbe a ouvert le feu blessés.

vie un embargo sur les armes cide d'imposer à la Yougoslades ministres des Quinze dé-20 mars Le Consei

> de graves irrégularités durant le proces.

puis le début du mois de mars tés de manière sommaire dezaines de civils ont été exécutchadiennes au sud du pays par les forces de sécurités 22 mars Tchad, des di



président sécessionniste lors d'un scrutin clandes. lbrahim Rugova est réélu 22 mars Kosove, le

suite de la découverte d'une motocyclette chargée d'explosifs 22 mars Sri Lanka, la po-lice procède à des centaines d'arrestations à Colombo, à la

sont acquittés. Al dénonce décembre 95 et janvier 96 torturé 16 jeunes gens en policiers accusés d'avoir 22 mars Turquie, 10

> mesures contre le fondagouvernement une série de militaires obtiennent du mentalisme musulman. 23 mars Turquie, les

prend pour la 1^{ère} fois des un gouvernement qui comle Parlement de Serbie a élu velle sambée de violence en membres du parti ultra-na-Kosove, alors qu'à Belgrade que 4'000 femmes manifestent, au lendemain d'une nou· 25 mars Pristina, quel M. YVES BRUTSCH RUE SCHAUB 5 1202 GENEVE

Algérie, ma douleur

L'Algérie, je la porte dans mon coeur Elle me déchire de ses douleurs Ses nouvelles pleines d'horreur Nourrissent le quotidien de la terreur

A chaque assassinat je meurs
Mon être se consume pour mes soeurs
Que l'on enferme, que l'on voile
Que l'on enlève, que l'on viole
Que l'on traque, que l'on mutile
Parce qu'elle sont trop belles
Parce qu'elles sont rebelles
Parce qu'elles aspirent à vivre
Tout simplement à l'air libre

L'Algérie est dans mon coeur Elle me torture par ses pleurs Mon impuissance devant le malheur Empoisonne mes heures

La mort annoncée Sur les listes affichées Aux murs des mosquées Des prêcheurs enflammés Qui prônent la violence Comme terrible exigence D'un soi-disant retour à la pureté

Pour un autre projet de société Où l'homme est un Seigneur La femme servante en sa demeure

Est-ce là la solution A toutes les interrogations Des millions de jeunes désoeuvrés Aux désirs refoulés Aux rêves confisqués Dans une vie en liberté surveillée

A vouloir briser l'Esprit
A traiter avec mépris
Les besoins fondamentaux de l'humain
A former des assassins
Pour d'inavouables desseins
Dont celui d'hâter la chute d'un régime
en déclin
Est parmi les plus vains
On coupe net les chemins
Qui mènent vers Demain

Aīda Allouache